

## **L'ÉCOLE DES DEVOIRS 2014 : « NOUVELLE FORMULE »!**

Depuis le mois de septembre **1997**, le Centre Scolaire Sainte-Julienne propose à ses élèves de première année (certaines demandes pour des élèves de deuxième sont acceptées sous conditions) de venir faire leurs devoirs... à l'école et avec des professeurs ! Cette « école dans l'école » est gratuite. Si vous avez manqué les premières inscriptions via le talon remis à votre enfant en septembre, il n'est pas trop tard. Les inscriptions sont possibles (parfois sur liste d'attente) tout au long de l'année en passant, par exemple, par le titulaire ou l'éducateur de votre enfant.

Aujourd'hui, l'école des devoirs c'est entre 4 et 5 groupes d'une douzaine d'élèves (maximum) encadrés par des professeurs motivés (chargés de cours différents tels que les mathématiques, le français, les langues modernes, l'étude du milieu, les sciences...). Rien de bien nouveau jusque là, me direz-vous?

Et bien, la nouveauté réside dans la fréquence et dans la durée des activités. Jusqu'à ce jour, les élèves nous rejoignaient deux fois par semaine jusqu'à 17 heures, après leur cours. Des journées qui paraissaient parfois bien longues, en hiver, pour certains jeunes ou qui empiétaient, pour d'autres, sur des activités sportives extrascolaires... Et je vous fais grâce des soucis liés aux transports en commun.

La nouvelle recette propose une école des devoirs qui s'étale sur trois jours, les lundis, mardis, jeudis et qui ne dure pas plus d'une heure. Tous les élèves terminent donc à 16h15 (ce qui est déjà le cas pour un grand nombre d'élèves des degrés supérieurs).

Nous pensons que cette organisation nous permettra un meilleur suivi de chacun. Nos missions : les accompagner dans la gestion du journal de classe, dans l'organisation de leur temps de travail, les aider à adapter leurs méthodes de travail. Nous sommes également souvent sollicités pour des problèmes de compréhension de consignes, des difficultés de gestion d'outils (le dictionnaire, les atlas...), etc. Un confort non négligeable pour tous, enfin, tient dans le fait que nous pouvons compter sur l'aide de nos collègues, en cas de l'une ou l'autre question trop « pointue » liée à une discipline précise.

Ces changements sont de taille mais nous restons fidèles à l'esprit familial qui souffle sur ce service proposé par le CSSJ. Et dans ce même esprit, nous vous rappelons que l'élève qui s'inscrit à l'école des devoirs s'engage également à en respecter la charte : elle garantit un climat de travail agréable pour tous. Pour la sécurité de votre enfant, nous prenons également les présences et vous êtes prévenus par téléphone dès que nous constatons l'absence injustifiée de votre enfant.

Vous pouvez adresser toute vos questions au secrétariat des élèves ou à l'éducatrice responsable avec vos coordonnées. Nous reprendrons rapidement contact avec vous.

L'équipe de L'Ecole des devoirs.